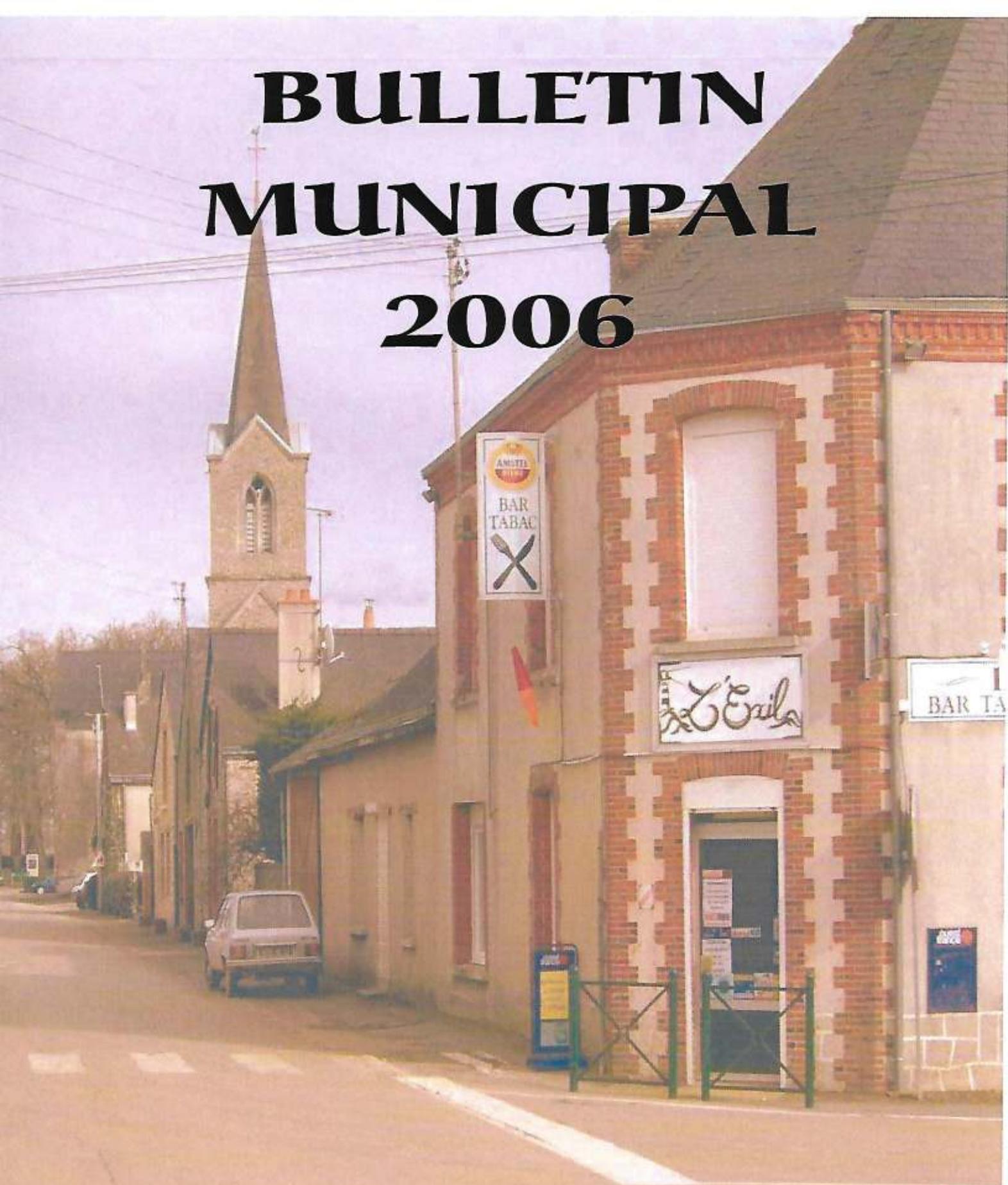


BULLETIN MUNICIPAL 2006



LA ROUAUDIERE

EDITORIAL

Avec la parution de notre bulletin, l'équipe municipale souhaite entretenir les liens qui unissent tous les habitants de notre commune et vous rendre compte des choix, des motivations et des activités qui sont les siennes. C'est aussi le moment de remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien pour animer la vie de La Rouaudière.

En 2005, de nouvelles familles sont venues s'installer et nous sommes très heureux de les y accueillir. Un phénomène peu observé dans de telles proportions dans le sud de la Mayenne : 21 familles anglo-saxonnes habitent désormais notre commune et la plupart toute l'année. Des cours de français ont d'ailleurs été mis en place dès l'année dernière pour une meilleure compréhension de notre langue. A l'initiative de quelques-uns, nous serons invités le 23 avril prochain, à fêter la Saint Georges. Je vous serai reconnaissante de participer nombreux à cette manifestation et, ainsi, de montrer notre désir de communiquer et d'entretenir des liens d'amitié.

Voici un an, Marina Cadot ouvrait *l'Exil* et notre centre-bourg reprenait de la vie. Cette jeune femme courageuse a réussi son pari, ce qui n'est jamais simple en milieu rural : son professionnalisme et son sourire ont déjà su conquérir une large clientèle.

L'ouverture d'un gîte à la Huberdrie, chez M. et Mme Patrice Savin, est aussi une preuve de dynamisme et ce nouveau site d'hébergement vient s'ajouter au gîte de M. et Mme Jean-Pierre Moriceau et à l'ancien presbytère. La capacité d'accueil est désormais de 44 couchages sur la commune.

Une nouvelle association devrait voir le jour prochainement, il s'agit surtout de créer des liens entre nous et un village africain, Sarayé au Niger : échanger sur nos savoir-faire, nos pratiques tout en respectant nos coutumes respectives. Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser à Mickaël Dupont et à Stéphane Doudet de Brains-sur-les-Marches.

Ces quelques lignes montrent, s'il en est besoin, que les initiatives, les projets et les évènements ne manquent pas, même dans notre « petite » commune de 333 habitants !

Malgré ses ambitions, le conseil municipal a choisi en 2005 de faire une pause dans ses investissements. Nous reprendrons cette année et la préparation de notre budget, en mars, sera l'occasion de choisir nos priorités. Nous rechercherons le plus économiquement possible à satisfaire le plus grand nombre et à donner l'image d'une commune qui bouge !

Bien à vous.

Le Maire, Elisabeth Doineau





Questions à : Elisabeth Doineau Conseillère générale

Quel bilan faites vous de votre action depuis votre élection en tant que Conseillère Générale du Canton de Saint-Aignan-sur-Roë ?

Dans un mandat de conseiller général, vous avez à la fois une mission sur votre canton et une responsabilité départementale.

Sur notre canton, j'espère montrer par ma présence et par mon écoute sur le terrain mon engagement sans faille pour la population locale. Le fait de participer aux conseils d'administration du collège, des maisons de retraite et de l'hôpital local est aussi déterminant pour accompagner et pour promouvoir les projets.

Par ailleurs, au niveau départemental, j'ai consacré les trois premières années à la mise en place de la politique consacrée aux personnes âgées (Allocation Personnalisée d'Autonomie, conventions tripartites, Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique). Depuis les dernières élections, je suis désormais chargée de l'insertion sociale et professionnelle et responsable des infrastructures routières.

En début d'année, après avoir rencontré un certain nombre d'institutions, d'associations et de partenaires, j'ai remis au Président du Conseil général, Monsieur Jean Arthuis, un rapport sur les forces et les faiblesses du département en matière d'insertion et sur les leviers possibles pour améliorer nos résultats. Aujourd'hui, nous mettons en place un pôle insertion qui tentera d'apporter des réponses en terme d'emploi aux personnes au RMI.

Pensez-vous que le Conseil Général est un acteur majeur de l'équilibre du territoire et de la réduction des disparités sociales et territoriales ? Si oui, par quels moyens y participe-t-il ?

Le département a un rôle de coordination, d'animation et d'innovation sur tout le département. C'est le cas en matière de solidarité, d'aménagement du territoire, d'économie, de culture ... Le plan départemental de traitement des déchets, les futures Maisons de l'emploi et du handicap sont des exemples parmi d'autres de mutualisation et de coordination.

Cependant, il faut aller plus loin et, à mon sens, les perspectives d'avenir passeront par des coopérations plus soutenues avec les intercommunalités.

Comment voyez-vous l'avenir de l'intercommunalité ?

Un rapport de la chambre régionale des comptes

vient de dresser le bilan de l'intercommunalité et je suis d'accord sur le fait qu'il faut réduire le millefeuille. En effet, peu de citoyens sont en mesure de dire qui fait quoi dans l'empilement de structures qui cohabitent sur notre territoire.

Notre devoir de simplification et de lisibilité devra s'accompagner d'une meilleure définition de notre projet communautaire et d'une stratégie financière et fiscale.

En matière d'infrastructures routières, que doit privilégier le Conseil général ?

Le Conseil Général rédige actuellement son schéma départemental routier et j'ai insisté personnellement sur l'importance en termes économiques que peuvent représenter les axes structurants comme la RN 171, prochainement route départementale.

Quel est votre sentiment sur l'actualité ?

L'actualité de cette fin d'année a été marquée par un embrasement des banlieues et l'on ne peut plus penser que tout ça est bien loin de nos paisibles villages tant les images de la télévision nous le renvoie si proche de nous.

Aujourd'hui, la fermeté et le retour à l'ordre sont passés et tout le monde s'en félicite. Demeurent ces interrogations : qu'est-ce qui a été ou n'a pas été fait ? Qu'est-ce qu'il reste à faire afin que de tels événements ne se reproduisent pas ?

Comme vous, j'ai vu et écouté les maires de ces banlieues. Désespérés mais jamais résignés, qu'ont-ils voulu nous faire passer comme message, avec ce bon sens acquis par leur proximité avec leurs administrés ? Tout simplement, ils reviennent à des valeurs qui ont fondé notre société : l'autorité parentale et l'apprentissage de la citoyenneté au sein même de la famille. Ces mêmes maires ont remis en évidence le rôle essentiel joué par la vie associative et tous ces maillons qui animent le lien social dans un espace collectif.

« Mieux vivre ensemble » : nous y aspirons tous, mais ne sommes-nous pas tous dépositaires d'une parcelle d'initiative pour y parvenir ? Ce n'est ni la loi ni les financements publics qui suscitent et portent ces petites choses qui, ajoutées les unes aux autres, ont fait et feront encore cette qualité de vie que nous apprécions tant dans nos campagnes rurales.

Chacun a une responsabilité et un rôle à jouer dans notre société, et je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de trouver sa place et de « bien vivre ensemble » en 2006. **Bonne année à tous !**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2005

Mayenne Habitat

Pour la construction d'une deuxième maison, route d'Eancé, le Conseil Municipal délibère et donne autorisation à Madame le Maire pour signer la vente de la parcelle à Mayenne Habitat.

Trésorerie de Saint Aignan-sur-Roë

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'éventuelle fermeture de la trésorerie de Saint Aignan-sur-Roë. Différentes démarches ont été entreprises. Après débat, le Conseil Municipal décidé de demander le maintien de ce service tel qu'il existe, en raison d'une part pour le service de proximité de qualité qui y est rendu et d'autre part compte tenu du fait qu'il n'y a pas pour l'instant la création d'un EPCI du Pays de Craon, regroupant les trois communautés de communes (St Aignan-Craon-Cossé) qui justifierait à terme le regroupement de la trésorerie de St Aignan à Craon.

Cours de français

Depuis quelques temps, on observe l'installation de nombreuses familles britanniques dans notre commune. Pour les adultes, l'apprentissage de la langue française est souvent très difficile et leur intégration est en conséquence très difficile. Il est accepté que des cours hebdomadaires de français soient organisés dans la petite salle mise gratuitement à leur disposition les mardis à partir de 14 h.

PDIPR

Afin de mettre en place un Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de randonnées, le Conseil Général a réuni à la Rincerie toutes les communes d Pays de Craon. M. Patrice BOISSEAU, présent à cette rencontre, présente la carte de la commune avec les éventuelles réserves, notamment sur les chemins communaux et explique le déroulement de la procédure.

Retenues d'eau dans le cadre du SYMBOLI

Dans le cadre de la prévention des inondations, il est prévu des retenues d'eau sur le territoire du Bassin de l'Oudon. Mme Elisabeth DOINEAU et Mme Christine COLAS rapportent les discussions tenues lors de deux réunions, l'une à Congrier et l'autre à Saint Aignan et chez les riverains éventuellement concernés. Les secteurs concernés sur la Commune seraient les Renardières et la Chevaudais. Les exploitants ont été consultés. Le Conseil Municipal sera vigilant sur les propositions définitives et vérifiera si cela n'a pas de conséquence en amont.

Subventions 2005

Comice agricole	80.00 €	USEP Laval	50.00 €
SPA Laval	16.00 €	A.S.R	260.00 €
Comité des fêtes	80.00 €	Club 3 ^{ème} âge	50.00 €
Coop. Scolaire	534.00 €	ADMR St Aignan	70.00 €
CAUE	46.00 €	Chambre des métiers	50.00 €
Assoc. Fam. Canton	32.00 €	Assoc. Amis BDP	43.00 €
Donneurs de sang	45.00 €	Prévention routière	16.00 €
Croix d'or	16.00 €	S.I. canton	38.00 €
CCAS Craon -Illetrisme	40.00 €	SIVOS	492,00 €

Pour le voyage en classe de neige, il est décidé de demander des précisions à la directrice de l'école sur les prix et sur le nombre d'élèves concernés. Le montant de cette subvention sera voté avec le vote du budget. A cette même occasion, le conseil municipal décidera du montant d'une aide à attribuer aux victimes du Tsunami d'Asie du Sud.

Informations diverses

- informations sur l'activité de l'Association des Maires de France, département 53, formations des élus et réunions
- réunion le 09 mars prochain à 9 h 30 en mairie avec le Syndicat Départemental pour l'Electricité et le Gaz en Mayenne, suivie par une réunion à 11 h pour les travaux à envisager sur le budget 2005
- présentation des devis pour l'aménagement de l'accès au plan d'eau
- pour sécuriser l'accès au café, le conseil décide l'achat de 2 barrières (environ 300 €) et leur mise en place préalablement validée par la DDE
- pour l'étude de zonage, M. VERDIER de la DDE présentera mercredi 2 mars à 14 h les conclusions de sa vérification des propositions des entreprises

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2005

Comptes administratifs et comptes de gestion 2004

Sont adoptés comme suit, à l'unanimité :

Compte administratif commune

TOTAL PAR SECTION	dépenses	recettes	Résultat
Fonctionnement	170 700,13 €	220 393,05 €	49 692,92 €
investissement	761 569,28 €	726 409,19 €	- 35 160,09 €

Compte administratif assainissement

TOTAL PAR SECTION	dépenses	recettes	Résultat
Fonctionnement	704,91 €	2 396,17 €	1 691,26 €
investissement	/	3 043.50 €	3 043.50 €

Les comptes de gestion de la commune et de l'assainissement sont conformes aux comptes ci-dessus et sont adoptés à l'unanimité.

Budget 2005

Après propositions et discussions, le conseil municipal vote le budget communal équilibré en section de fonctionnement à 222 300 € et en section d'investissement à 78 408 €.

le conseil municipal vote également le budget assainissement équilibré en section de fonctionnement à 40 910 € et en section d'investissement à 3 857,40 €.

Les taux d'imposition ont été augmentés de 5 %, à savoir :

Taxe d'habitation : 14,24 %

Taxe foncière propriétés bâties : 22,40 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 39,01 %

Taxe professionnelle : 7,42 %

Ce qui donne un produit fiscal pour l'année 2005 de 93 094 € (87 717 € en 2004)

Les tarifs des redevances assainissement collectif sont réévaluées à compter de 2005 (payable en 2006) : 44 € pour une personne seule et 61 € pour 2 personnes et plus (situation familiale au 1^{er} janvier)

Médecine de travail

Accord pour la signature de la convention avec le CDG et la MSA

Contrat CES

Accord pour la signature d'un contrat d'un an avec M. LIVENAI B.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2005

Enquête publique porcherie Congrier

Après enquête publique, le Conseil Municipal donne un avis favorable suite à la demande de l'EARL de l'Ouzil à Congrier tendant à obtenir l'autorisation d'exploiter, après extension, un élevage porcin de 740 animaux équivalents. La Commune de La Rouaudière est concerné par le plan d'épandage.

Agent d'entretien salle - manoir

Suite à la démission de Mme Marie-Ange RACINEUX, à compter du 1^{er} juillet, de son poste d'agent chargé du ménage à la salle et au manoir, trois personnes de la Commune ont postulé pour la remplacer.

Jeux Olympiques de 2012

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des jeux olympiques de 2012 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité international olympique.

Redevance occupation domaine public routier

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public, dû par France Télécom, pour l'année 2005 à 425,21 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2005

Cantine

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de 2 % environ, à compter de la rentrée de septembre 2005 :

- enfants 2,60 € au lieu de 2,55
- enseignants et stagiaire : 4,33 € au lieu de 4,25

Tarifs location salle et manoir :

Augmentation des tarifs de location de 3 % environ, à compter du 1^{er} septembre 2005.

Décision de compter un supplément si les locataires utilisent la salle deux jours à suivre (50 € pour les personnes de la Commune).

Communauté de Communes

Le Conseil Municipal accepte les modifications des statuts de la Communauté de Communes.

Nuits de la Mayenne

Un spectacle aura lieu à La Rouaudière en août 2005 au Manoir

Recensement de la population

Présentation du rapport de l'INSEE sur le recensement 2004 : 339 habitants

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2005

Mayenne Habitat

Accord pour la vente d'une parcelle pour la construction d'un logement locatif au prix de 850 € (estimation des Domaines)

Enquête porcherie Senonnes

GAEC des Besnaies : avis favorable sous réserve du respect de la réglementation en vigueur - un fossé classé existe dans le secteur de la Boucaudrie - Huberdrie

Cantine

Rechercher personnes susceptibles de remplacer Madame SABIN, en cas d'arrêt maladie

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2005

Assainissement - études

Présentation des rapports SESAER pour étude de zonage et valorisation des boues

Vente tronçon chemin rural la Fromentais

Accord pour la vente d'un tronçon du chemin rural à M. et Mme Heuzé, après enquête publique. Autorisation de signature à Mme le Maire, pour l'acte qui sera passé en l'étude de Me Ménard, notaire à Craon

Rapport d'activités 2004

De la Communauté de Communes de St Aignan-sur-Roë-Renazé et du Syndicat d'eau

Panneaux route du Sollier

Devis de l'Équipement - à voir lors du vote du budget

Noms de rues

Prévoir réunion de la commission voirie pour réfléchir à ce projet



COMPTE ADMINISTRATIF 2004 (en €)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES			
Charges à caractère général	54 887,54	Remboursement d'emprunt	28 860,53
Charges de personnel	87 547,49	Travaux plan d'eau	24 590,49
Autres charges de gestion	14 877,07	Travaux bâtiments + Ecole	47 785,95
Charges financières	13 315,87	Acquisitions	9 097,08
Charges exceptionnelles	72,16	Transf. Voirie Com. Communes	644 726,87
Atténuation de produits		Travaux viabilité	6 508,36
TOTAL DE LA SECTION	170 700,13	TOTAL DE LA SECTION	761 569,28
RECETTES			
Produits des services	11 348,54	Dotations - fonds divers	20 800,00
Impôts et taxes	92 898,95	Subvention	19 545,76
Dotations et subventions	57 041,72	Emprunts	30 726,28
Produits gestion courante	31 844,43	Affectation n-1	
Produits financiers	35,41	Transfert voirie	644 726,87
Transfert de charges	683,89	Excédent reporté	10 610,28
Produits exception.	445,04		
Atténuation charges	2 224,88		
Excédent reporté	23 870,19		
TOTAL DE LA SECTION	220 393,05	TOTAL DE LA SECTION	726 409,19
EXCEDENT DE CLOTURE	49 692,92	DEFICIT DE CLOTURE	35 160,09
EXCEDENT GLOBAL : 14 532,83 €			

BUDGETS 2005 (en €)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	222 300	78 408
ASSAINISSEMENT	40 910	3 857,40
CCAS	7 400	6 624

PERMANENCES DIVERSES..... PERMANENCES.....

<p>Mairie de LA ROUAUDIÈRE : Ouvverte les : Lundi et vendredi de 9 h à 12 h Mercredi de 14 h à 18 h Tél – Fax : 02.43.06.54.67 mairie.la.rouaudiere@wanadoo.fr</p>	<p>Permanence de Mme le Maire : Pas de permanence particulière, mais elle peut vous recevoir quand cela vous convient, en prenant rendez-vous directement chez elle (02.43.06.92.93) ou en téléphonant à la Mairie</p>
<p>Assistance sociale : Mme LAMOUR Tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 5, rue Relais des Diligences Tél : 02.43.06.51.32</p>	<p>Caisse Primaire d'Assurance Maladie : Mairie de St Aignan-sur-Roë – tous les vendredis de 9 h à 12 h Tél : 02.43.06.74.40</p>
<p>Mutualité Sociale Agricole : Saint Aignan sur Roë – Rue Relais des Diligences : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois Tél : 02.43.06.90.14</p>	<p>Conciliateur : Mairie de St Aignan : le 3^{ème} mercredi du mois, de 8 h 45 à 10 h (sur rendez-vous à la Mairie de St Aignan)</p>
<p>DECHETTERIE DE ST AIGNAN/ROE Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30 Samedi : 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 Tél : 02.43.06.79.60</p>	<p>LA POSTE de ST AIGNAN Du lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h et 15 h à 17 h Samedi de 9 h 30 à 12 h Tél : 02.43.06.50.97</p>
<p>SOUS-PREFECTURE de Château-Gontier Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h Tél : 02.43.09.22.22</p>	<p>NUMEROS D'URGENCE : POMPIERS : 18 SMUR : 15 GENDARMERIE : 17 CENTRE ANTI-POISONS : 02.41.48.21.21</p>
<p>C.L.I.C. ALLIAGES Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois 5, rue Relais des Diligences de 10 h à 11 h</p>	<p>ASSOCIATION JJ' OSENT SOS FEMMES Résidence Azur – Bureau N° 2 à Renazé Tous les mercredis de 10 h à 11 h</p>

PETIT PEGASE (Service du Conseil Général de la Mayenne de transport à la demande)

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS

N° VERT : 0 800 666 321 (appel gratuit)

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

le samedi de 8 h 30 à 11 h

Réservations 15 jours à l'avance et jusqu'à 17 h la veille de votre départ

ACTIVITES RAM –LAEP

Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants-Parents

A LA ROUAUDIERE – Salle socio-culturelle

Le 1^{er} jeudi de chaque mois

De 9 h 30 à 11 h 30

Autres lieux : Congrier – La Roë – la Selle-Craonnaise – Renazé et Saint Aignan/Roë

HALTE-GARDERIE ITINERANTE

Semaine paire

RIBAMBUS

Semaine impaire

Le mardi (9 h 30 - 17 h 30) : Renazé

Journée continue

Le jeudi (9 h - 12 h) : La Selle-Craonnaise

(13 h 30 - 16 h 30) : Secrétariat*

Le vendredi (9 h - 12 h) : St-Aignan

Le mardi (9 h - 12 h) : Renazé

(13 h 30 - 16 h 30) : Secrétariat*

Le mercredi (13 h 30 - 17 h 30) : St-Saturnin

Le vendredi (9 h 30 - 17 h 30) : St-Aignan-sur-Roë

Journée continue

IMPOTS SERVICE

☎ 0 820 32 42 52

Un agent des impôts vous répond

- en semaine de 8 h à 22 h
- le samedi de 9 h à 19 h

ce service, ouvert toute l'année,
répond à toutes vos questions
d'ordre général sur les impôts,
en préservant votre anonymat

CAF DE LA MAYENNE

☎ 0 820 25 53 10

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

ou

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 00

pour joindre un technicien conseil

Vous munir de votre numéro d'allocataire
et de votre code confidentiel

LE BUREAU URBANISME SUD MAYENNE (BUSM)

Centre d'activités du Chemin – 4, rue de la Petite Lande

BP 359

53203 CHATEAU-GONTIER

☎ 02.43.09.11.18

Permanences à DDE de Craon : tous les mercredis matins

☎ 02.43.09.11.35

ALLO SERVICE

PUBLIC

☎ 39.39

du lundi au vendredi

de 8 h à 19 h

et le samedi de 9 h à 14 h

Pour avoir les premières réponses

A vos questions administratives

TRESORERIE ST AIGNAN/ROE

Ouverte de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15

(fermée les mercredis et vendredis après-midi)

☎ 02.43.06.51.25

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2005

Fermes fleuries :

- 1 - M . et Mme COLAS Didier
- 2 - M . et Mme SERVEAU Claude
- 3 - M . et Mme COLAS Hervé
- 4 - M . et Mme MORICEAU Jean-Pierre



Fermettes

- 1 - M . et Mme COCHIN Emile
- 2 - M . et Mme COURCIER Loïc

1^{ère} catégorie bourg

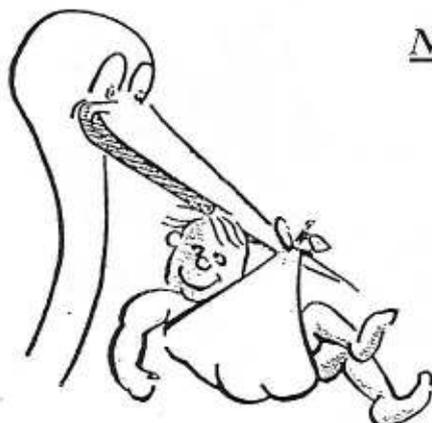
- 1 - M . et Mme GERARD Bertrand
- 2 - M . et Mme LARDEUX Alain
- 3 - Mme VILLEFEU Andrée
- 4 - Mme CHEVILLARD Claire

2^{ème} et 3^{ème} catégorie bourg

- 1 - M . et Mme LESOURD Constant
- 2 - M . et Mme TESTIER Joseph
- 3 - Mme CATROUILLET Lucienne



ETAT CIVIL 2005



NAISSANCES :

- 02 octobre MARTINEAU Clément
- 20 octobre GÉRARD Irina
- 03 décembre DOINEAU Kilian

MARIAGES :

- 10 septembre LOUAISIL Denis
et BARBIER Manuella



DECES

- 03 mars FOUCHER Marie-Ange, veuve BEURIER
- 04 octobre JULIOT Marcel, époux FREIN



INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERS..

TARIFS LOCATION SALLES :

Réservations à faire à la Mairie.

Fixés par le conseil municipal, lors de la réunion du 13 juillet 2005, avec effet au 1^{er} septembre 2005

	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Banquet – Mariage	106 €	54 €	54 €
Vin honneur - Réunion	49 €	22 €	
Bal public (Stés loc.) St Sylvestre	260 €		

Tous ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs domiciliés hors de la Commune.

Le prix de location du couvert est fixé à 0,46 € sans utilisation du lave-vaisselle et 0.64 € avec le lave-vaisselle (verrouillage si celui-ci n'est pas retenu)

Utilisation du lave-vaisselle sans location de vaisselle : 45 €

La participation aux frais de chauffage est de 31 € pour la grande salle et 15,50 € pour la petite salle.

Un chèque caution de 100 € sera demandé lors de la signature du contrat de location. La remise des clés se fera contre paiement de la location.

A compter du 1^{er} janvier 2006, le deuxième jour de location sera facturé 50 € (+ 30 % pour les hors commune).

MANOIR : grande salle et cuisine 113 €
Grande salle 55 €

Tarifs majorés de 30 % pour les utilisateurs hors commune

Couchage (maximum 19) : 6,30 € par lit et par nuit.

Location du couvert : 0.46 €

Chèque caution de 100 € lors de la signature du contrat.

A compter de 2006, le deuxième jour est facturé 30 € (+ 30 % pour les hors commune)

CANTINE

Prix des repas servis à la cantine, à compter de la rentrée de septembre 2005 :

- enfants 2,60 €
- enseignants, stagiaires..... 4,33 €

Il est rappelé que pour prendre un repas à la cantine, chaque enfant doit être en possession d'un ticket.

Les tickets sont en vente à la Mairie, aux heures d'ouverture.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en 1990 doivent se présenter en mairie, dans le mois de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de la carte d'identité. C'est une démarche qui permet :

- de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,
- de participer à la journée d'appel de préparation à la défense
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales, dès 18 ans

DECHETTERIE

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES						
	COSSÉ-LE-VIVIEN Tél. 02 43 64 31 69	CRAON Tél. 02 43 06 08 69	CUILLÉ Tél. 02 43 07 55 67	QUELAIN-ST-GAULT Tél. 02 43 69 54 31	RENAZÉ Tél. 02 43 70 45 02	ST-AIGNAN-SUR-ROË Tél. 02 43 06 79 60
LUNDI	13 h. 30 17 h. 30	13 h. 30 17 h. 30		13 h. 30 17 h. 30		
MARDI		9 h. 00 12 h. 00	13 h. 30 17 h. 30			
MERCREDI	13 h. 30 17 h. 30	13 h. 30 17 h. 30		9 h. 00 12 h. 00	13 h. 30 17 h. 30	
JEUDI		13 h. 30 17 h. 30				13 h. 30 17 h. 30
VENDREDI	13 h. 30 17 h. 30	13 h. 30 17 h. 30			13 h. 30 17 h. 30	
SAMEDI	9 h. /12 h. 13 h. 30 17 h. 30	9 h. /12 h. 13 h. 30 17 h. 30	10 h. /12 h. 13 h. 30 17 h. 30	10 h. /12 h. 13 h. 30 17 h. 30	9 h. /12 h. 13 h. 30 17 h. 30	10 h. /12 h. 13 h. 30 17 h. 30

Il est rappelé que les conteneurs pour les ordures ménagères disposés à différents endroits de la Commune (en campagne) sont réservés aux personnes qui ne disposent pas du ramassage en porte à porte. Donc les personnes qui sont domiciliés dans le bourg ne doivent pas aller porter leurs sacs d'ordures ménagères dans ces bacs.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION DE TRAVAUX

CONSEILS EN MATIERE D'URBANISME

Vous devez demander un permis de construire pour :

- toute construction sur un terrain non bâti, même si elle ne comporte pas de fondations.
- toute construction sur un terrain déjà bâti, dès lors que la Surface Hors Œuvre Brute (S.H.O.B)* dépasse 20 m².
- tous travaux ayant pour effet de créer un niveau supplémentaire.
- tous travaux susceptibles de changer la destination d'une construction existante, (exemple : transformation d'un ancien bâtiment agricole en habitation).

Vous devez établir une déclaration de travaux pour :

- les travaux de ravalement.
- les modifications de l'aspect extérieur.
- les travaux ou les constructions sur un terrain déjà bâti si la Surface Hors Oeuvre Brute (S.H.O.B)* n'excède pas 20 m².
- les piscines non couvertes.
- les châssis et serres jusqu'à 2000 m² de Surface Hors Oeuvre Brute et de moins de 4 m de hauteur.
- les clôtures.

Tous les imprimés sont à retirer en Mairie.

Après avoir constitué le dossier demandé, le dépôt des pièces se fera également en Mairie contre reçu ou sera adressé à Monsieur le Maire, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RAGONDINS PAR CAGES-PIEGES

Comme chaque année, il est organisé une lutte collective contre le ragondin et le rat musqué, sur tout le territoire de la Commune, sous la responsabilité de Monsieur COLAS Georges, responsable au niveau du Groupement de Défense contre les Nuisibles, et de Monsieur SERVEAU Claude, délégué au Bassin de l'Oudon, à l'aide de cages-pièges.

Le Bassin de l'Oudon a mis à disposition de la Commune deux cages-pièges. Les personnes souhaitant emprunter une cage, sont invitées à se faire connaître en Mairie, afin d'obtenir une autorisation de piégeage.

DECLARATION IMPOTS SUR LES REVENUS 2005

« Une nouveauté cette année: vous recevrez votre déclaration de revenus pré-remplie.

Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà pré-imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie.

Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février mais **au début du mois de mai**.

Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars.

Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront à la date habituelle. »

ATTENTION !

Les chiens ne doivent pas errer sur la voie publique. C'est à chaque propriétaire d'y veiller en permanence. C'est une question de sécurité et c'est aussi une question de respect. On n'impose pas son chien aux autres même s'il est dressé.

Si aucun effort n'est fait, des mesures seront prises et appliquées : les chiens errants seront ramassés et ne seront délivrés qu'après le paiement d'une amende.

Pour ne pas en arriver là, merci d'avance d'être attentif !

PRUDENCE !

UN DRAME EST SI VITE ARRIVE !

Des enfants se sont amusés à glisser sur la glace du plan d'eau lorsque celui-ci était en partie gelé..

Les parents sont priés, d'une part, de surveiller leurs enfants et, d'autre part, de leur expliquer **le danger d'une telle imprudence.**

Rappel : un arrêté municipal a été pris pour empêcher les baignades.

CODE RURAL

Il est demandé **expressément** à tous ceux qui, avec leurs tracteurs ou avec tout autre véhicule de travaux, laissent, en raison des terrains traversés et des intempéries, des mottes de boue sur la route :

- de nettoyer le plus tôt possible
- de signaler ce danger par des panneaux

Merci d'avance.



ECOLE PUBLIQUE DE LA ROUAUDIERE

Tél : 02.43.06.57.55

Mail : ecole-publi-larouaudiere@wanadoo.fr

Au 08 janvier 2006, 46 élèves sont inscrits à l'école et répartis en 2 classes :

- CE, CM : classe de Madame Albane RIMBAULT avec 24 élèves
- Mat., CP : classe de Madame Sylvie CHENAUT, directrice, maître formateur, avec 22 élèves

A l'école, vous pouvez aussi rencontrer :

- Madame Christine PARKES, intervenante en anglais sur tout le cycle III (CE2, CM1 et CM2)
- Madame Bénédicte FAUCHEUX qui, chaque mardi, assure la décharge de Madame CHENAUT
- Madame Betty CORNET, aide maternelle.
- Madame Virginie HURPHIN-GUILLARD, assistante d'éducation.
- Madame Monique GOURNAY, psychologue scolaire, vient en aide ponctuelle aux enfants en difficulté et se tient à la disposition des parents sur rendez-vous à l'école.
- Messieurs Claude GROUSSARD et Gilles LEMOIGNE, enseignants spécialisés, présents en fonction des besoins

Les activités pédagogiques :

- la classe de voile à la Rincerie de septembre à la Toussaint. Les CE1 et les enfants qui n'ont pas réussi le test de natation participent à des activités «nature »
- les spectacles culturels financés par la Communauté de Communes.
- La prévention routière pour les CM1 ET CM2
- 12 séances de natation pour les élèves de la GS au CM2, à la piscine de Craon
- Participation aux Virades de l'Espoir à Renazé

Points forts de l'année scolaire 2004-2005

- Sortie scolaire au cirque permanent de Tréffeindel ; projet de classes sur le cirque et fête de Noël sur le thème du cirque

- Correspondance scolaire entre la classe de Madame CHENAUT (Mat - CP) et la classe de Madame MAHE (GS, CP et CE1) de La Selle-Craonnaise. Avec les correspondants, visite de la chocolaterie Réauté et d'une exposition sur les travaux d'Etienne Bossut à la Chapelle du Géneteil à Château-Gontier

Après avoir passé 3 ans à La Rouaudière, Madame Nelly PINEAU obtient sa mutation pour l'Ille et Vilaine). A présent, elle enseigne à la Guerche et se rapproche de son domicile : Vitré

Projets pour l'année 2005-2006 :

- classe de neige du 6 au 13 mars 2006 au collet d'Allevard pour les CE et CM avec Madame Albane RIMBAULT , leur enseignante
- voyage scolaire : date et lieux non arrêtés

Dans le cadre du RRE (Réseau Rural d'Education) :

- Rassemblement choral à Renazé
- Journée EPS (orientation et jeux collectifs à la Rincerie)
- Ecriture d'un roman (cycle III)

Conseil d'école

Ont été élus pour l'année scolaire 2005-2006, Mesdames HEUZE Géraldine, LANDAIS Anne, SAVIN Anne, Monsieur BREHIER Christophe

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à :

Madame CHENAUT Sylvie - Tél 02.43.06.57.55 (école)

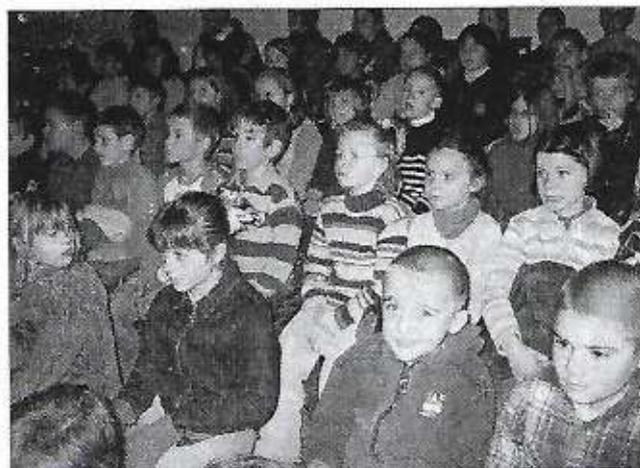
Ou 02.43.06.55.56 (domicile)



La Rouaudière - école dans la montagne et la neige.

LA ROUAUDIÈRE

Spectacle de magie présenté aux élèves du canton



COMITE DES FETES

Le Président et les membres du Bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année et une bonne santé pour 2006.

Voici les manifestations qui ont eu lieu en 2005 :

° janvier : assemblée générale et galette des rois

Peu de participation de la population. Nous remercions toutes les personnes qui étaient là et qui se dévouent pour être dans le bureau, sans cela il n'y aurait pas d'animations dans la commune.

- 28 octobre : soirée Karaoké, qui a donné un bon succès
- La St Sylvestre du 31 décembre 2005 : nous remercions les personnes de la Commune qui se sont déplacées et celles qui ont œuvré au succès de cette manifestation.

Pour l'année 2006 :

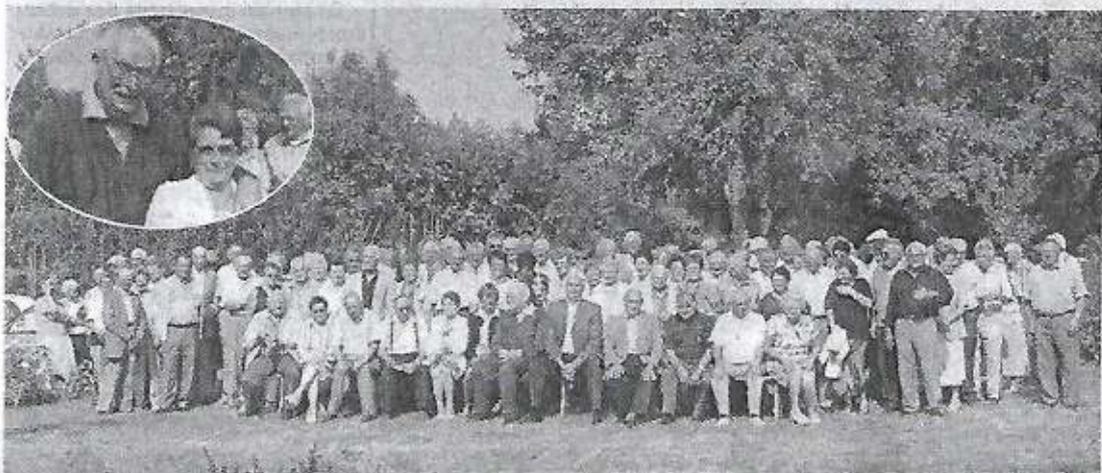
- Janvier 2006 : assemblée générale et galette des rois le 27 janvier 2006
- 14 octobre : soirée moules - frites
- Pour terminer l'année : St Sylvestre

Bonne année à tous et bonne santé

Le Président : D. DUPONT

LA ROAUDIÈRE

Aînés ruraux : 178 personnes à la rencontre cantonale



La rencontre cantonale des aînés ruraux a réuni 178 personnes représentant 11 clubs du canton (seul celui de Renazé était absent). Cette journée festive encadrée par Jean Moussu, président cantonal et

Edouard Laurent a débuté autour d'une bonne table en présence d'Elisabeth Doineau, maire.

L'après-midi, rando pédestre, jeux de cartes, palets ou pétanque, selon le goût de chacun, ont fait passer un

bon moment à tous les participants parmi lesquels on notait la présence de François Testier (la Rouaudière) 86 ans, et Mme Loison 89 ans (St-Aignan-sur-Roë).

CLUB DES BONS AMIS

Le 12 janvier 2006 a eu lieu notre assemblée générale sous la présidence de Madame Marie-Joseph CHANTEUX et de Madame le Maire.

Le club compte à ce jour 22 adhérents : en légère diminution.

Nous faisons appel aux jeunes retraités pour qu'ils viennent nous rejoindre, ils seront bien accueillis.

Tous les jeudis, nous nous réunissons dans la salle mise à disposition par la municipalité que nous remercions.

Au mois d'août, nous sommes allés à la pêche aux moules, nous avons rejoint M. et Mme LADRAA à Ambon (Morbihan)

La Présidente



ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENNE

Le bilan de la saison 2004-2005 s'est achevé sur une bonne 6^{ème} place au classement de promotion 2^{ème} division, avec un effectif de 19 joueurs.

La saison 2005-2006 a bien démarré avec de nouveaux joueurs : David GOHIER et Marc COQUELIN.

Les dirigeants et les joueurs remercient le conseil municipal pour l'aide financière et pour l'entretien du terrain et des vestiaires par l'agent communal.

Dates à retenir :

Samedi 25 février 2006 : Soirée Choucroute

Dimanche 9 juillet 2006 : tournoi inter familles

Toute l'équipe souhaite de bons vœux à tous.



Match contre une équipe anglaise, suivi d'un repas servi à la Huberdrie

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

L'Association des parents d'élèves de l'Ecole Publique de LA ROUAUDIÈRE souhaite la bienvenue à Madame Albane RIMBAULT, remplaçante de Madame Nelly PINEAU.

N'oubliez pas de réserver votre 08 juillet 2006 pour le méchoui.

Le Président : BREHIER Christophe

ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale est composée de 14 adhérents qui se décomposent comme suit :

- 2 combattants de 39/45
- 9 A.F.N.
- 3 veuves cotisantes à notre amicale

Le bureau est constitué de :

Président d'honneur	Monsieur René PROSPER
Président	Monsieur Marcel SALMON
Vice-président	Monsieur Paul BODINIER
Trésorier	Monsieur Constant LESOURD
Secrétaire	Monsieur Marcel DELANOE

Deux membres de l'amicale nous ont quitté cette année : Monsieur Pierre MORICEAU et Madame Marie-Ange BEURIER.

Le 26 février 2005, l'amicale a organisé sa traditionnelle galette des rois. Cet après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur.

Le 07 mai 2006, la commémoration de l'armistice de 1945 sera à La Rouaudière avec la participation des 7 autres communes de notre groupe. Tous les habitants de la Commune y sont cordialement invités.

Le bureau

La Gendarmerie

R.R.E

ADMR
L'Association
Du Service a Domicile



SYNDICAT
D'INITIATIVE
CANTON DE ST AIGNAN/ROE

La vie intercommunale

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Schéma
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux
du bassin de l'Oudon



le pélican



C.L.I.C.

Alli'âges

du Sud Ouest Mayennais

Centre Local d'Initiatives et de Coopération Culturelles

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon

L'eau, une ressource précieuse

La gestion quantitative de la ressource est un des enjeux très important du S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin de l'Oudon. Cela engage à se protéger des inondations en hiver et à gérer le manque d'eau en été.

Cette année, considérée comme exceptionnelle au vu des étiages extrêmement sévères, nous a démontré la nécessité d'économiser l'eau, ce bien rare et cher qu'il faut préserver.

Sur le bassin de l'Oudon, l'eau utilisée pour nos usages personnels est principalement pompée dans les rivières.

Cependant, l'eau du robinet n'arrive pas sans un coût important : il a fallu la capter, la traiter, l'acheminer et s'assurer de sa bonne qualité jusqu'à sa consommation. De plus, une fois consommée, elle doit être épurée avant de retourner au milieu naturel. C'est donc un produit doublement manufacturé. De ce fait, économiser l'eau est dans l'intérêt de tous aussi bien d'un point de vue environnemental qu'économique.

Des gestes simples au quotidien permettent d'économiser cette ressource précieuse :

↳ Dans la salle de bain

Il vaut mieux préférer une douche à un bain, cette action divise la consommation d'eau par 3 (50 l au lieu de 150 l). Fermer le robinet quand on se brosse les dents ou pendant le rasage.

De plus, une chasse d'eau optimisée, c'est-à-dire à double débit, permet d'économiser 3 à 6 l d'eau par rapport à une chasse d'eau classique.

Faites tourner le lave-linge de préférence lorsque la machine est à pleine charge et laver à température raisonnable : un lavage à 40°C consomme environ 2 fois moins d'eau qu'un cycle à 90°C.

Par ailleurs, un robinet équipé d'un mitigeur permet de limiter le temps de recherche de la température.

↳ Dans la cuisine

Eviter de faire couler l'eau pendant le lavage de la vaisselle à la main et ne faire tourner le lave-vaisselle que complètement rempli.

↳ A l'extérieur

L'eau de pluie récupérée permet d'éviter les prélèvements dans le milieu naturel. Il est d'ailleurs préférable d'arroser le soir ou tôt le matin pour éviter l'évaporation. Quant au lavage de la voiture, rien ne vaut le seau et l'éponge plutôt que le jet d'eau ou le jet à haute pression.

D'une manière générale, surveiller les fuites et ne laisser pas couler (ou goutter) les robinets.

En outre, il existe d'autres procédés comme la mise en place d'un réducteur de pression ou d'un limiteur de débit mais ce sont des accessoires un peu onéreux.

Ainsi, par des gestes simples et à la portée de tous, l'eau pourra être moins gaspillée. « Les milliers de petites gouttes d'eau épargnées font les grandes réserves. » ☺

Agissons ensemble pour la même cause : la protection de la ressource.

Commission Locale de l'Eau
☎ 02 41 92 52 84
✉ sage-oudon@wanadoo.fr

Service des déchets ménagers et assimilés

Depuis 1999, le Pays de Craon, dans le cadre du service d'élimination des déchets ménagers, s'est engagé dans la mise en place d'équipements destinés au tri des matériaux pouvant être valorisés après traitement.

- 1) Mise en place de 204 conteneurs pour la collecte sélective des emballages ménagers (Verre, Papiers/cartons, emballages creux), répartis sur 68 points recyclage.
- 2) Construction et gestion de 6 déchetteries à Craon, Cossé le Vivien, Cuillé, Renazé, St Aignan sur Roë et Quelaines.
- 3) Utilisation d'une plate-forme de compostage aménagée sur le site de Livré la Touche pour la valorisation des déchets verts collectés sur les 6 déchetteries du Pays de Craon.

Parallèlement la réhabilitation du Centre d'Enfouissement Technique de Livré la Touche exploité pendant plus de 22 ans (fermé en mars 2003), a été réalisée et fait l'objet d'un suivi régulier.

Toutes ces actions qui complètent la gestion du service au quotidien, génèrent des dépenses qui résultent essentiellement des prestations assurées par les entreprises pour la collecte des déchets, dans le cadre de marchés passés après appel d'offres et des coûts de traitement liés à l'élimination ou au recyclage de ces déchets.

Soit en 2005 :

Elimination des déchets collectés en porte à porte ou à partir des points de collecte en zone rurale (6 135 T collectées : -4% par rapport à 2004)	→	133 € / T
Fonctionnement des déchetteries (7 025 T collectées : +9,5% par rapport à 2004)	→	72 € / T
Collecte sélective (2 210 T collectées : +5,2% par rapport à 2004)	→	36 € / T

Pour 100 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

- La collecte et le traitement des déchets non triés représente : **58 €** (dont traitement 27,50 €)
- Le service des déchetteries représente : **36 €**
- La collecte sélective représente : **6 €**

**Une tonne de déchets non triés coûte à la collectivité 133 €
alors qu'une tonne de déchets triés ne coûte que 36 € !!!**

Alors nous avons tous le même intérêt ..., c'est de trier nos emballages

RESEAU RURAL D' EDUCATION DES MARCHES DE BRETAGNE

Ce réseau est mis en place depuis le mois de juin 2002 pour améliorer la scolarisation des enfants et maintenir un service d'enseignement public de qualité sur les communes de Ballots, Brains sur les Marches, La Roë, St Michel de la Roë, la Rouaudière, la Selle Craonnaise et Livré la Touche .

Pour ce faire, des moyens financiers et humains ont été mis en place par Convention avec l' Inspection Académique de la Mayenne:

- Création d'un quart de poste d'enseignant, soit une journée par semaine pour décharger le coordonnateur (soit 9147 € par an).
- Blocage de la carte scolaire pour trois ans(pas de fermeture de classe pendant ce temps).
- Mise en place d'un stage permettant la création d'un projet éducatif pour l'ensemble des enseignants.
- Présence d'une assistante d'éducation à raison de 18 h par semaine pour apporter un soutien aux enseignants.

L'ANNEE SCOLAIRE 2004:2005 :

Les enseignants ont mis en place pour l' année scolaire 2004/ 2005 les différents projets suivants:

- Travail artistique autour de la découverte du Musée d' Art Naïf de Laval . Les enfants des classes participantes ont réalisé un travail d'art plastique avec l' aide du personnel du Musée et de la conseillère pédagogique en Arts visuels, Mme Glédel autour d' une oeuvre exposée à Laval.
A l' issue de l' année scolaire le travail réalisé dans les classes a été présenté à Laval dans le cadre de la Biennale d' Art Naïf.
Depuis l' automne, ces travaux sont présentés à travers une exposition qui circule dans les communes des écoles qui ont participé.
- Une rencontre de Chant Choral réunissant l'ensemble des enfants des écoles du réseau a eu lieu avant les vacances de février, dans la salle omnisports de Renazé. Les enseignants étaient secondés dans ce travail, par le conseiller pédagogique en musique M Chaumont.
- Des malles de matériel pour l'enseignement des sciences à l'école, de l' Education musicale circulent en fonction des demandes des enseignants, dans les différentes écoles.
- Au niveau de l' Education Physique et Sportive, le matériel sportif commun acheté précédemment, circule également dans les classes;

Les élèves de cycle 3 ont bénéficié d'une initiation au hand-ball grâce à l'intervention, sur plusieurs séances, de l'animatrice du Comité Départemental de Hand-Ball dans toutes les écoles. Du matériel, ballons, buts... a été mis à disposition des écoles tout au long de l'année scolaire par ce comité. L'animation a trouvé son point d'orgue lors d'une rencontre entre toutes les classes au mois de juin sur le site de la Rincerie.

Ce même jour, tous les enfants se sont retrouvés autour d'activités d'orientation organisées par l'ensemble des enseignants.

220 enfants au rassemblement sportif du R.R.E.



Bénéficiant d'une journée ensoleillée, les 220 enfants scolarisés dans le RRE (réseau rural d'éducation) des Marches de Bretagne, regroupant les écoles publiques de la Rouaudière, la Selle-Craonnaise, Brains-sur-les-Marches, la Roë, St-Michel-de-la-Roë, Ballots, Livré-la-Touche se sont retrouvés une dernière fois pour cette année scolaire.

Après s'être rencontrés lors de la journée de correspondance, du spectacle de chant choral du mois

d'avril, ce jeudi marquait le terme d'un travail mené en commun dans chaque école autour des activités sportives.

Les plus jeunes découvraient le site de la base de loisirs à travers des jeux d'orientation. Les élèves du cycle des approfondissements se retrouvaient pour des ateliers et un tournoi de handball. Ils terminaient bien le travail mené en partenariat avec le comité départemental de handball puisque son animatrice

Emmanuelle Guyomard est venue les initier, dans chaque école, pendant plusieurs séances.

Le RRE, outre cette journée sportive, a également permis tout au long de l'année scolaire de réaliser de nombreux projets communs à plusieurs classes (réalisation d'albums, de roman, de jardins, découverte de musée d'art naïf de Laval ...) grâce à l'aide financière de l'inspection académique et du Sivos des Marches de Bretagne.

- Des malles de livres circulent à la demande des enseignants.
- L'écriture d'un livre en commun cette année encore pour les classes de cycle 3 sur le thème de la Science-Fiction.
- La réalisation d'un album pour les cycles 2, à partir d'un thème commun.
- Travail en cycle 1 autour du jardinage: achat de matériel, échange d'expériences...
- Mutualisation des équipements et matériels existants dans chaque école...
- Réflexion de l'équipe enseignante au vu des résultats des évaluations des CE2
- Deux journées passées sur le site des collèges de Craon et Renazé ont permis aux élèves de CM2 de se retrouver dans la configuration d'une classe avec un nombre important d'enfants de même niveau, les préparant ainsi à l'entrée au Collège.

Des conseils de réseau se tiennent régulièrement en présence de l'ensemble des conseils d'école afin de les informer des différents projets.

L'ANNEE SCOLAIRE 2005/2006 :

Le stage des enseignants s'est déroulé en fin du mois de novembre à la Rouaudière. Il leur a permis de se retrouver pour préparer des activités communes qui auront lieu au cours de cette année scolaire:

rencontre sportive autour de l'athlétisme,
participation de certaines classes à un projet théâtre
travail sur le thème du projet départemental d'art plastique: l'architecture

Le coordonnateur
M HUBERT



Epicerie sociale le pélican

Depuis quelques mois, l'épicerie sociale de Craon ne pouvait plus assurer l'accueil des familles bénéficiaires de l'aide alimentaire du territoire de la communauté de communes de Saint-Aignan/Renazé : problème de locaux, surcharge de travail pour les bénévoles. Nous avons donc décidé, après de nombreuses réunions et de concertations, d'ouvrir à Saint-Aignan-sur-Roë une épicerie sociale et, pour porter le projet, nous avons constitué une association, le pélican, le 16 novembre dernier.

Cette association est constituée de membres de droit, représentants de toutes les communes de la communauté de communes, et de membres bénévoles. L'épicerie sociale est située dans la partie logement de la trésorerie de Saint-Aignan-sur-Roë, rue d'Anjou, dont elle est locataire et est ouverte à partir du 16 décembre 2005. Elle ouvrira tous les 15 jours pour recevoir les familles bénéficiaires.

Ces familles sont envoyées uniquement sur demande des travailleurs sociaux selon des critères très précis établis entre la direction de la solidarité du Conseil général et la Banque alimentaire et leurs situations sont revues tous les six mois. En septembre, ces familles étaient au nombre de 31 soit un total de 56 adultes et 58 enfants.

Ces familles, à l'inscription à l'épicerie sociale, s'engagent à respecter le règlement intérieur et à payer 10% de la valeur des produits qui leur sont fournis.

Toutes les denrées proviennent des dons reçus par la Banque alimentaire de la Mayenne qui assure la coordination, la répartition et la distribution sur tout le département.

L'aide alimentaire assurée par l'épicerie sociale n'est pas en concurrence avec les magasins du secteur : comme vous le savez, les personnes aidées par l'association n'ont pas les moyens financiers pour aller s'approvisionner en totalité chez les commerçants. Autrement dit la concurrence n'existe pas, bien au contraire, l'objectif de l'association est de participer à la réinsertion des personnes qu'elle aide pour qu'elles puissent revenir s'approvisionner le plus vite possible dans le secteur marchand.

Toutes celles et tous ceux qui souhaitent voir le fonctionnement de l'épicerie sociale ou qui veulent rejoindre l'équipe de bénévoles sont cordialement invités à se manifester, nous serons heureux de les accueillir.

Notre engagement est dans la philosophie défendue par la Banque alimentaire : « restaurer l'Homme dans son corps et dans sa tête, restaurer l'Homme au sens propre comme au sens figuré ».

Les membres de l'association « le pélican »



LE MOT DE LA GENDARMERIE

L'année 2005 aura de nouveau amené du changement dans l'effectif de la brigade de St AIGNAN SUR ROE.

Effectivement le gendarme BOUCHERON Frédéric a obtenu sa mutation pour le département de la Sarthe en septembre 2005. Il a aussitôt été remplacé par le Gendarme ITURRIOZ Vanessa venant directement de l'Ecole de Gendarmerie de CHAUMONT (52).

Cette année, une nouvelle fois l'accent sera mis sur les conducteurs de cyclomoteurs et motocyclettes (bruit, vitesse, etc...). Effectivement, malgré les nombreux avertissements et verbalisations, certains ne comprennent pas. A ce sujet, les parents des mineurs concernés sont les premiers responsables des agissements de leurs enfants.

Je tiens également à souligner l'effort effectué par la commune de St AIGNAN SUR ROE (53), dans la construction de deux studios pour gendarmes adjoints volontaires occupés dès janvier 2005.

Au sujet du recrutement, n'hésitez pas à venir nous voir pour tout renseignement, de nombreux postes sont à pourvoir chaque année.

Comme il est de coutume, je me permets de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2006.

L'Adjudant MARTIN
Commandant la brigade



SYNDICAT
D'INITIATIVE
CANTON DE ST AIGNAN/ROE

La mission du syndicat d'initiative est d'accueillir, d'informer sur les richesses touristiques locales et de participer à la mise en place d'animations locales.

⊗ CONCOURS PHOTOS 2004

Le jury du concours photos sur le thème "Les Equidés" s'est réuni le 16 février 2005 au restaurant le Tahiti à Renazé.

Membres du Jury :

- Canton de Cossé-le-Vivien : Gilbert MOREAU (Cuillé),
- Canton de Craon : Marie-Louise BLANCHET (Présidente du SI de Craon), Mme DUVACHER,
- Canton de St Aignan : Michèle et Léonce BULOT (St Martin du Limet), Robin MITCHELL (La Roë).

Palmarès du Concours :

- 1^{er} : Claudine JOSSELIN, St Saturnin du Limet, 2^{ème} : Lucien HARREAU, Gastines,
3^{ème} : Gustave GENDRY, Laubrières, 4^{ème} : Marie RAVARY, Laubrières,
5^{ème} : Christian CHAUVEL, St Aignan, 6^{ème} : Jean CHAUVEL, St Aignan.



Les syndicats d'initiative de Craon et de Cossé le Vivien participent aux frais engagés pour le concours photos doté de 305 € de prix.

Félicitations à tous.

Les trois syndicats d'initiative du Pays de Craon se sont associés, à nouveau, pour organiser le concours photos 2005 sur le thème "L'arbre" qui se terminera le 31 décembre 2005. Veuillez envoyer vos épreuves directement à la Communauté de Communes St Aignan/Renazé avant le 15 janvier 2006 (photos : noir & blanc, couleur et numérique non retouché, format 20x30).

⊗ CONCOURS DES FERMES ET MAISONS FLEURIES EN CAMPAGNE 2005

16 personnes ont participé au concours des fermes fleuries et paysagées (14 en 2004) et 18 à celui des maisons fleuries hors agglomération (19 en 2004).

Un jury a été constitué pour chaque catégorie.

Ont participé aux jurys : Mmes OLIVRY (La Roë), MITCHELL (La Roë), LAMBERT (St Michel de la Roë), COLAS (Senonnes), MM SEYEUX (Congrier), MOREAU (Cuillé), LAMBERT (St Michel de la Roë).

Classement par catégorie :

Catégorie A (fermes fleuries et paysagées) :

- 1^{er} - Mme MARSOU Fernande (St Erblon, Le Marais),
2^{ème} - M CORMIER Daniel (Ballots, La Mélandière),
3^{ème} - M Mme GERARD Bertrand (La Rouaudière, La Soulerie),
Hors concours - M Mme LAISNARD Noël (St Michel/Roë, l'Ecoublère).



Catégorie B (maisons fleuries hors agglomération et visibles d'une route) :

- 1^{er} - M Mme TOUPLAIN René (St Saturnin du Limet, Le Buisson),
2^{ème} - Mme SEYEUX Madeleine (Congrier, La Gauterie),
3^{ème} - M BESCHER Alain (Fontaine Couverte, L'Armanderie).



⊗ CONCOURS DES FERMES ET MAISONS FLEURIES EN CAMPAGNE - PAYS DE CRAON

Les membres du jury du Pays de Craon se sont réunis le 1^{er} juillet 2005. Geneviève MITCHELL et Maurice SEYEUX représentaient le SI de St Aignan.

Classement par catégorie :

Catégorie fermes fleuries et paysagées :

1^{er} - M Mme LAISNARD Noël (St Michel de la Roë, L'Ecoublère),

Catégorie maisons fleuries hors agglomération et visibles d'une route :

1^{er} - Mme SEYEUX Madeleine (Congrier, La Gauterie),

2^{ème} - M VERON Didier (Quelaines St Gault, Le Grand Rezé).

RESULTAT SELECTION CANTONALE AU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES EN AGGLOMERATION 2005

4 catégories : ⇒ Maison avec jardin très visible de la rue,
⇒ Décor floral sur la voie publique, fenêtres et murs,
⇒ Balcons, terrasses, cours, jardinets,
⇒ Tous commerces.

Ont participé au jury : Mmes MITCHELL (La Roë), OLIVRY (La Roë), COLAS (Senonnes), Mrs SEYEUX (Congrier), MOREAU de Cuillé (représentant du SI de Cossé le Vivien).

Résultat de la sélection cantonale 2005 (passage du jury le 20 juillet 2005) :

1^{ère} catégorie (maison avec jardin très visible de la rue) : M & Mme BERSON Marcel (Ballots, 22 route de St Aignan), M & Mme GADBIN Michel (Ballots, 6 route de la Selle Craonnaise), M & Mme GASTINEL Robert (St Aignan/Roë, 12 lotissement du Domaine), M & Mme AVRANGE Jean-Claude (St Aignan/Roë, 23 résidence du Chêne), Mme GERARD-BOURGEAIS Jacqueline (Renazé, 12 rue Pierre et Marie Curie).

Chaque SI du Pays de Craon invite une personne des deux autres SI à participer à la sélection des lauréats du fleurissement en agglomération. Gilbert MOREAU de Cuillé est venu à St Aignan, Maurice SEYEUX est allé à Cossé le Vivien.

FLEURISSEMENT DES OFFICES DE TOURISME

Malgré la fermeture du Point I à La Roë, les membres du jury, avec Olivier CHANUT (Directeur du Comité Départemental du Tourisme) et Marie-Claude BOITEUX (Présidente de l'UDOTSI), sont passés à La Roë le 5 juillet 2005.

PORTES OUVERTES - JARDINS FLEURIS

Tous les participants au fleurissement des fermes et maisons en campagne et des maisons en agglomération ayant obtenu une note équivalente ou supérieure à 14/20 ont pu participer au week-end de portes ouvertes.

Ont participé à ces portes ouvertes :

- Hors agglomération :

M Mme LAISNARD (St Michel de la Roë), Mme MARSOU (St Erblon), M Mme TOUPLAIN (St Saturnin du Limet), Mme SEYEUX (Congrier), M BESCHER (Fontaine Couverte), M Mme BULOURDE (St Saturnin du Limet).

- En agglomération :

M Mme PECOT Raymond (St Saturnin du Limet), M Mme GADBIN Michel (Ballots), M Mme AVRANGE (St Aignan sur Roë).

Les félicitations du SI vont à tous les participants au fleurissement 2005.

VOYAGE DU 26 AOÛT 2005

Dans le cadre du concours des fermes, maisons fleuries en campagne et en agglomération, le SI a souhaité récompenser tous les participants au fleurissement en offrant une journée découverte dans le Sud Mayenne.

31 personnes sont allées à la découverte de Magic-Cactus, de la Cropte, du château de la Rongère de Coudray et des jardins du bout du monde à Château Gontier.

Journée extrêmement agréable.

⊗ DECOUVERTE DU PATRIMOINE PRIVE

Le 4 juillet 2005, le SI, pour la 2^e année consécutive, est allé à la découverte du patrimoine privé. Narcisse PLACET avait préparé un circuit de 10 kms.

Une quarantaine de personnes (adultes et enfants) est allée visiter La Haute Bergerie à La Boissière.

Merci aux agriculteurs de nous avoir permis de découvrir la campagne en nous donnant l'autorisation de traverser leur terre.

⊗ CIRCUIT DES CRECHES DE NOËL (2004)

Pour la 2^e année consécutive, le circuit des crèches de Noël a attiré beaucoup de visiteurs.

Les 14 églises de la paroisse, les 3 maisons de retraite du canton, la Communauté des petites sœurs de Marie de St Aignan et Monsieur OGER de St Aignan y ont participé.

Les commentaires dans les livres d'or sont très encourageants et souvent émouvants.

⊗ CONCOURS DES ILLUMINATIONS DES VILLAGES ET MAISONS EN AGGLOMERATION (2004)

Une première dans le canton. Le jury est passé le 28 décembre 2004.

Ont participé au jury : Clotilde FAGUER, Fernand JEUDY, Paulette COLAS, Narcisse PLACET, Angélique LELIEVRE, Geneviève MITCHELL.

Le jury a été accueilli dans la majorité des communes par les maires ou leurs représentants. Ils nous ont guidés et facilités la tâche.

Classement des communes :

1^{er} prix : Renazé 2^e prix : St Aignan sur Roë 3^e prix : Senonnes

Classement des maisons en agglomération :

1^{er} prix : M Mme VERREAU (Ballots) 2^e prix : M Mme PAILLARD (Ballots)
3^e prix : M Mme BOURGUILLAULT (St Aignan sur Roë)

⊗ RENCONTRE DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES ET CHANTANTS

Fernand JEUDY est allé à "Cocumont" dans le sud-ouest. Il a non seulement représenté la commune de Ballots mais également le SI de St Aignan.

⊗ OFFICE DU TOURISME DE L'ABBAYE DE LA ROË

Le seul office du tourisme du canton de St Aignan/Roë n'a pu rouvrir ses portes que le 24 juillet 2005 et a fermé après les journées du patrimoine..

➤ Hôtesse d'accueil : Sandra BALLU du 3 août au 6 septembre

Geneviève MITCHELL a assuré la permanence aux week-ends.

➤ Fréquentation : 250 personnes



⊗ PROJETS 2006

- Concours photos,
- Concours du fleurissement,
- Randonnées découvertes du patrimoine,
- Circuit des crèches de Noël,
- Concours des illuminations,
- Jumelage La Roë - Bradley ouvert aux communes du canton.

Tous les membres du syndicat d'initiative se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une année de santé, de bonheur et de paix.

La Présidente,
G. MITCHELL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Geneviève Mitchell', written over a horizontal line.



3, route de Nantes – 53400 CRAON
02.43.09.30.64 ou 06.30.24.99.92
e.mail : alliagesdusudouestmayennais@wanadoo.fr

Le Centre Local d'Information et de Coordination est un lieu d'accueil, d'écoute, de réflexion, et de coordination au service des **Personnes Agées**, de leur entourage ainsi que des professionnels.

C'est un service

Ouvert au public : Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00
Le Mercredi de 9h00 à 12h30

Qui offre : A la personne âgée et à son entourage
Accueil, Ecoute, Information
Orientation vers le service approprié
Coordination des interventions
Accompagnement et suivi

Aux professionnels
Information sur les autres services
Coordination des actions
Réflexion pour développer de nouveaux projets

Des permanences sont assurées

A Craon : le mercredi de 10h à 12h dans les locaux du CLIC.

A Quelaines : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h30 à 17h30 au Foyer
logements
Résidence Mottais

A Cossé le Vivien : les 2^e et 4^e mardis du mois de 16h30 à 17h30 dans les
locaux de l'ADMR Annexe Mairie – Rue de Nantes

A Renazé : les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 10h à 11h à la Résidence Azur.
A St Aignan : les 2^e et 4^e vendredis du mois de 10h à 11h au 5, rue Relais des
Diligences.

Meilleurs vœux à tous et bonne année

ADMR intercommunale
7, Rue Relais des diligences
53390 St Aignan /Roë
Tel : 02 43 07 45 94
Permanence le vendredi de 9h30 à 11h30

Bureau :	
Présidente :	M. Cournée
Vice-présidentes :	M-A .Breton- Y .Guillet
Trésorière :	M-J.Gastinel
Secrétaires :	T.Saudrais, M-P Hermenier



L'ADMR a changé de bureau. Depuis 2 ans dans les locaux de la Trésorerie, notre association s'est installée définitivement au centre du bourg dans le bâtiment du Frêne.

Une enseigne « ADMR », pignon sur rue, illustre toute l'activité de notre association intercommunale autour du maintien à domicile des personnes âgées ou malades.

Bénévoles et salariées sillonnent les rues des bourgs ou les routes de campagne, en semaine comme le week-end pour apporter à tous ceux qui le demandent, un service professionnel de proximité et de qualité.

L'ADMR, c'est quoi?

- * Aide à domicile
- * Ménage
- * Garde d'enfants
- * Aide à la toilette
- * Aide aux repas
- * Téléassistance



Pour qui ?

- * Personnes âgées
- * Personnes handicapées
- * Familles

Par qui ?

- * 12 aides à domicile
- * 1 secrétaire
- * 16 bénévoles
- * TISF de secteur

Cette année, 100 foyers ont bénéficié des services de l'ADMR.

L'aide peut être ponctuelle. Dans ce cadre, nous rappelons que nous pouvons intervenir après une hospitalisation, avec une prise en charge totale possible de votre mutuelle de santé.

Pour votre commune, vous pouvez contacter :

Mme O.GERARD au : 02.43.06.80.41 ou
Mme I.VERDIER au : 02.43.06.41.59 pour les familles

Nous restons à votre écoute et vous offrons tous nos meilleurs vœux.